
Analyse après action – Tempête tropicale Arthur

Introduction

La tempête post-tropicale Arthur a eu des effets imprévus et dévastateurs sur le Nouveau-Brunswick et a entraîné la plus importante interruption de services de transmission et de distribution d'électricité, de télécommunication par fil et sans fil et de distribution alimentaire de l'histoire de la province.

Les interruptions et les répercussions connexes se sont produites dans un contexte d'interdépendance accrue entre les infrastructures essentielles et les services essentiels et d'une dépendance accrue de la société à l'égard de la connectivité continue et des chaînes d'approvisionnement juste à temps. Cette dépendance croissante et l'augmentation manifeste des risques de phénomènes météorologiques extrêmes menacent sérieusement la vie et le gagne-pain des gens. Les secteurs public et privé s'attendent à ce que les gouvernements collaborent pour gérer les risques de façon efficace et assurer la viabilité de l'économie.

Le gouvernement a demandé aux représentants d'examiner des mesures possibles pour prévenir ou atténuer les risques associés aux tempêtes semblables ou en réduire les répercussions à l'avenir. La présente analyse après action a pris en considération les risques connus et potentiels, les mesures éventuelles d'atténuation et d'adaptation et a cherché des possibilités d'amélioration de la gestion et de l'intervention en cas d'urgence concernant ce genre d'événements.

Description de l'événement

On peut considérer les circonstances entourant la tempête tropicale Arthur comme étant très exceptionnelles. Les répercussions sur les collectivités, les propriétés privées, les entreprises et les infrastructures publiques ont été considérables.

La tempête post-tropicale Arthur s'est abattue sur le Nouveau-Brunswick les 5 et 6 juillet 2014, produisant des vents violents et une pluie intense sur une période prolongée et privant de courant environ 195 000 clients (environ la moitié) au cours de l'événement. Pour la plupart des clients touchés, le courant a été rétabli dans l'espace de deux ou trois jours. Néanmoins, le rétablissement complet du service a pris deux semaines.

Au départ, Arthur a causé des pannes de lignes de transmission qui ont nécessité l'envoi de patrouilles de vérification terrestres et aériennes pour déterminer la cause et la source des défaillances. Pour accéder à ces endroits, il a fallu utiliser des véhicules hors route et d'autre équipement spécialisé. Le système de distribution (les lignes dans les collectivités) a été lourdement endommagé par des milliers d'arbres tombés. Des poteaux et d'autre matériel ont aussi été endommagés. Il a fallu de nombreuses heures, voire des jours, pour terminer les

réparations en raison de la gravité et de la complexité des dommages. Dans de nombreux cas, les lignes étaient irréparables, et les équipes ont dû rebâtir des sections entières de systèmes.

On estime que les coûts directs (infrastructure, propriétés privées, petites entreprises) s'élèvent à 20 M\$. À ce montant s'ajoutent de nombreux autres millions de dollars en pertes économiques attribuables à des pertes d'exploitation.

Résumé

Dans leurs analyses de l'intervention d'urgence ou des activités de remise en marche du réseau de télécommunication et du réseau électrique, les organismes se concentrent habituellement sur les facteurs stratégiques. Or, la présente analyse et les recommandations qu'elle contient mettent l'accent sur les facteurs stratégiques. Par conséquent, ce présent rapport fait ressortir les grandes forces et des possibilités pour accroître davantage la résilience, renforcer la capacité de gestion et d'intervention en cas d'urgence et mieux préparer la population aux situations d'urgence.

La résilience communautaire est un amalgame d'infrastructures sociales et physiques robustes, d'une capacité efficace de gestion et d'intervention en cas d'urgence et de l'état de préparation du public. Le leadership est aussi un facteur important. La résilience est la capacité d'une collectivité à plier – et non à s'anéantir – sous l'effet de la pression. Bien que la plupart des collectivités et des résidents touchés par Arthur aient bien surmonté les difficultés et se soient remis rapidement sur pied, il est clairement apparu qu'il y a des domaines où la résilience de la communauté et la préparation individuelle doivent être améliorées.

De plus, Arthur est un événement de référence dans ce qui est désormais manifestement une période de risque accru de phénomènes météorologiques extrêmes du genre ayant des effets dévastateurs sur les infrastructures et les services essentiels ainsi que sur la vie et le gagne-pain des gens. Si Arthur s'était produit en hiver plutôt qu'en été, les effets, les conséquences et les problèmes de gestion auraient été encore plus désastreux et coûté beaucoup plus cher. Nous devrions donc envisager des situations plus dangereuses dans le cadre de notre planification et de notre conception des programmes.

Par conséquent, dans la présente analyse, nous avons examiné de près les facteurs et les bonnes pratiques qui ont placé le Nouveau-Brunswick dans une bonne position pour réagir à l'événement de façon à miser sur ce qui a bien fonctionné et à cerner les possibilités d'améliorer notre état de préparation et nos capacités collectives pour les événements futurs.

Observations et recommandations

Les observations et les recommandations ont été adaptées aux thèmes suivants : Gouvernance; Coordination et collaboration; Alertes publiques; Information publique; Services essentiels. Les observations et les recommandations sont résumées à l'annexe A.

Notre recommandation primordiale est d'élargir le dialogue au sujet du risque de catastrophes et de notre responsabilité collective en tant que société de collaborer pour assurer la sécurité des Néo-Brunswickois et la viabilité de notre économie.

Pour cette raison, nous recommandons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée une table ronde sur la gestion des urgences et sur la résilience afin :

- de favoriser un dialogue sur la réduction des risques et la résilience communautaire;
- d'encourager l'amélioration continue des programmes d'urgence des secteurs public et privé;
- de renforcer la collaboration entre tous les organismes ayant une fonction de services d'urgence;
- de promouvoir l'état de préparation du public.

1. Gouvernance

Observations

Arthur a démontré la valeur d'une approche pangouvernementale en matière de gestion et de coordination des urgences. Depuis 2001, un cadre de gouvernance pour la gestion des urgences est en place au Nouveau-Brunswick. Il comprend un comité spécial (au besoin) des sous-ministres en matière de sécurité et d'urgence.

Comme il l'a fait pour l'inondation de la rivière Saint-Jean de 2008 et de la pandémie de la grippe H1N1 de 2009, ce comité a apporté un grand appui au gouvernement dans sa prise de décisions et à la coordination des mesures administratives au sein du gouvernement et auprès du secteur privé.

Il était évident que les plans d'urgence de certains ministères n'étaient pas à jour. Durant Arthur, les responsables des mesures d'urgence ont eu de la difficulté à joindre des points de contact de certains ministères. Dans certains cas, des renseignements jugés essentiels à l'intervention n'étaient pas facilement accessibles. Un tel constat indique qu'il y a lieu de renforcer la gouvernance et la responsabilisation liées au programme de gestion des mesures d'urgence du gouvernement pour voir à ce que les documents soient mis à jour, que l'état de préparation opérationnelle en cas d'urgence soit maintenu et que l'on encourage une culture d'amélioration continue.

Recommandations

- 1.1. Nous recommandons de donner un cadre officiel au comité spécial des sous-ministres et de lui confier le mandat de superviser les programmes de gestion des mesures d'urgence, de poursuite des activités et de sécurité du gouvernement.
- 1.2. Nous recommandons qu'un comité de travail officiel soit créé pour gérer les initiatives et les plans d'action connexes; nous proposons que le comité soit formé des SMA responsables du programme d'urgence de chaque ministère.
- 1.3. La gouvernance, la responsabilité à l'échelon de la direction et l'amélioration continue sont des éléments essentiels de la conception de programmes d'urgence et sont bien décrits dans la norme de l'Association canadienne de normalisation Z1600. Nous recommandons d'adopter officiellement cette norme de référence pour assurer une gouvernance efficace des programmes d'urgence du gouvernement et servir d'exemple aux autres.
- 1.4. Nous recommandons que des renseignements pertinents soient régulièrement fournis au comité des sous-ministres pour lui permettre d'évaluer l'état de préparation, de comprendre les risques et les conséquences potentielles de situations d'urgence, de faciliter et d'appuyer les décisions de la haute direction et de fournir des conseils au gouvernement.

2. Coordination et collaboration

Observations – coordination

Des préalables essentiels à la coordination efficace sont les moyens de communication, entre autres la connectivité des lignes terrestres, du réseau sans fil et des postes de travail. Il a été signalé que, lors de la tempête tropicale Arthur, des centaines de milliers de personnes ont connu une panne de connectivité pendant de longues périodes (des jours). Les autorités locales n'ont pas été épargnées. Dans les endroits où il y a eu interruption de ces services, la connaissance de la situation était médiocre, et la coordination, très difficile. C'était particulièrement le cas en dehors des grands centres.

Bien qu'il y ait eu d'importantes interruptions des services sans fil commerciaux dans le sud du Nouveau-Brunswick, le système de radiocommunications provincial est resté en parfait état de fonctionnement et a appuyé les services d'urgence sur le terrain. En règle générale, les stations de radio commerciales semblent avoir une alimentation électrique sur place moins robuste. On a fait remarquer qu'il serait avantageux pour le MSP, le MTI et Énergie NB de collaborer plus étroitement avec les propriétaires-exploitants de réseaux sans fil commerciaux dans l'objectif d'améliorer la coordination et l'entraide lors des pannes.

Une contrainte de longue date des systèmes radiotéléphoniques mobiles actuels du GNB, c'est qu'ils reposent sur l'ancienne technologie analogique. Les systèmes numériques sont plus performants et prévoient des groupes d'appel pour les organismes et entre eux qui permettent aux services d'urgence d'échanger de l'information et de collaborer. Les systèmes numériques utilisent le spectre de façon plus efficace et sécuritaire et consomment moins d'électricité. Les signaux sont plus clairs. Ensemble, toutes ces caractéristiques permettraient une intervention mieux informée et plus rapide et contribueraient à la sécurité des intervenants. À notre avis, la modernisation du système de radiocommunications est la solution la plus efficace pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la gestion et de l'intervention en cas d'urgence. Les outils de communication modernes permettent d'obtenir de meilleures connaissances et compréhension de la situation et d'adopter des décisions et des interventions plus rapidement.

Les organisations de gestion des urgences locales, régionales et provinciales fournissent les moyens d'assurer la coordination entre les différents mandats, secteurs et échelons de gouvernement. L'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU NB) a pour mandat d'assurer la coordination des opérations d'urgence provinciales et d'aider les collectivités au besoin. L'OMU NB joue un rôle de coordination dans les secteurs non constitués, en partenariat avec le ministère des Gouvernements locaux.

En raison des dommages généralisés aux infrastructures d'électricité, de lignes terrestres, sans fil et optique causés par Arthur, il a été très difficile d'assurer une coordination efficace. Il a fallu attendre 72 heures avant de bien saisir l'ampleur des dommages et d'établir une coordination des opérations efficace. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'intervention. Les

services d'urgence ont très bien réagi, et Énergie NB a rapidement intensifié son intervention. Le problème était que les représentants des organismes à tous les échelons ont dû se démener pour obtenir les renseignements et improviser des façons de communiquer, et cela a pris beaucoup de temps. Cela laisse entendre que le plan de continuité des activités et les systèmes de soutien présentent des lacunes.

Recommandations

- 2.1. Nous recommandons que le MSP, le MTI et Énergie NB collaborent plus étroitement avec les propriétaires-exploitants de réseaux sans fil commerciaux dans l'objectif d'améliorer la coordination et l'entraide lors des pannes.
- 2.2. Nous recommandons que le MTI poursuive ses efforts en vue de faire passer ses systèmes sans fil de la technologie analogique à numérique de manière à améliorer la coordination d'urgence, la collaboration entre les services d'urgence et la sécurité des travailleurs d'urgence.
- 2.3. Nous recommandons que la conception du réseau de radio mobile, l'ingénierie des groupes d'appel et la politique opérationnelle répondent aux besoins particuliers des organismes de coordination locaux et provinciaux (DMU), des centres de communication et des centres des opérations d'urgence.

Observations – Collaboration

Compte tenu de l'ampleur des répercussions attribuables à Arthur, d'entrée de jeu il a été difficile d'acquérir une connaissance de la situation et d'orienter les efforts sur le terrain. Une fois que les effets, les incidences et les conséquences ont été saisis, il y a eu une intervention pangouvernementale coordonnée et musclée à laquelle ont participé les services d'urgence, les fournisseurs de services essentiels et les propriétaires-exploitants d'infrastructures essentielles. De plus, le secteur privé en général a apporté de nombreuses contributions utiles, comme l'ont fait des organismes non gouvernementaux et des bénévoles aux centres d'urgence communautaires.

Lors d'événements qui ont des répercussions généralisées, il est normal que le sentiment de sécurité et de bien-être dépende du leadership local et de l'esprit communautaire. Ceux-ci étaient d'ailleurs très visibles. Dans les régions rurales, les services d'incendie locaux ont joué un rôle déterminant en offrant du réconfort et des renseignements. Les élus municipaux et provinciaux ont été très présents dans leurs collectivités et leurs quartiers. Le leadership visible manifesté durant l'étape d'impact a été bénéfique et a contribué à inspirer la confiance du public.

Plus important encore, la population a très bien réagi à Arthur. Les gens ont pris soin d'eux-mêmes, se sont portés au secours de leurs voisins et ont travaillé ensemble pour répondre aux besoins immédiats et entamer le processus de nettoyage. Malgré l'ampleur sans précédent des

dommages causés par Arthur, la population est restée calme, a fait preuve de patience, et très peu de plaintes ont été exprimées.

En général, la collaboration entre les différents mandats, secteurs et échelons de gouvernement était efficace. En revanche, il a été signalé que certaines personnes qui jouaient un rôle dans l'intervention d'urgence ignoraient le rôle de coordination pangouvernementale d'OMU NB, voire qu'elles ont un devoir civique de coordonner leurs opérations avec le gouvernement. Il a fallu plusieurs jours pour établir une liaison efficace avec certains organismes clés, et cela a nui à la compréhension de la situation sur le terrain. On estime aussi qu'en raison de cette situation, des occasions de collaboration ont été manquées, et que cela a retardé le rétablissement des services sans fil dans certaines régions.

Bien qu'il puisse exister diverses causes profondes, la plus importante semble être le fait que certains organismes et organisations ne considéraient pas qu'ils faisaient partie d'un effort collectif dirigé par le gouvernement. La majorité de l'intervention et de la reprise d'activité est naturellement autogérée et désordonnée. Or, il est évident qu'il existe un besoin manifeste de prendre les devants et d'élargir le dialogue sur les situations d'urgence et sur la façon dont les gouvernements, les services d'urgence, les organismes privés et les particuliers peuvent tous contribuer à réaliser l'unité des efforts.

Recommandations

- 2.4. Notre recommandation primordiale est d'élargir le dialogue au sujet du risque de catastrophes et de notre responsabilité collective en tant que société de collaborer pour assurer la sécurité des Néo-Brunswickois et la viabilité de notre économie. Pour cette raison, nous recommandons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée une table ronde sur la gestion des urgences et sur la résilience afin :
- de favoriser un dialogue sur la réduction des risques et la résilience communautaire;
 - d'encourager l'amélioration continue des programmes d'urgence des secteurs public et privé;
 - de renforcer la collaboration et l'unification des efforts entre tous les organismes ayant une fonction de services d'urgence;
 - de promouvoir l'état de préparation du public.
- 2.5. Nous recommandons aussi que la tempête tropicale Arthur serve d'exemple d'étude de cas sur une intervention efficace de la collectivité à une situation d'urgence et axée sur l'importance de la collaboration entre la population et les organismes. Les incidents qui se sont produits pendant Arthur pourraient servir à renseigner la population sur la nécessité d'être consciente des conséquences de l'interruption de services essentiels, comme les communications, l'électricité, le carburant, d'alimentation et d'eau, et de s'y préparer.

3. Alerte publique

Observations

Pendant Arthur, les gens se sont tournés vers la radio pour obtenir des nouvelles et des conseils, mais soit que les stations locales n'étaient pas en ondes, soit qu'elles ne diffusaient pas de contenu local. Énergie NB a utilisé son service Web et les médias sociaux à bon escient afin de diffuser des conseils de sécurité et de faire rapport sur l'état d'avancement des activités de remise en marche. Les élus provinciaux et municipaux se sont retrouvés à distribuer des dépliants dans les centres d'urgence communautaires.

La radio est considérée comme le média le plus fiable pour répondre aux besoins locaux de renseignements au public lors de situations d'urgence. Toutefois, en dehors des heures normales de travail et les fins de semaine, la plupart des stations de radio ne comptent aucun personnel sur place, et le contenu est soit préprogrammé, soit télécommandé. Ce fut certainement le cas pendant Arthur. Les efforts pour joindre les directeurs de station de radio ont en grande partie été infructueux. Depuis Arthur, la CBC s'est engagée à jouer un rôle plus actif lors de situations d'urgence en dehors des heures normales de travail et les fins de semaine.

Le CRTC a récemment ordonné à tous les radiodiffuseurs en direct d'être en mesure de diffuser des messages d'alerte d'urgence au plus tard le 31 mars 2015. Cet ordre vise à permettre aux responsables des mesures d'urgence de diffuser des alertes et des messages d'urgence sur les ondes des stations locales de radio et de télévision. Cela représentera une grande amélioration par rapport aux capacités actuelles qui se limitent en ce moment aux chaînes exploitées par Pelmorex (Météo Média; The Weather Network).

Recommandations

- 3.1. Nous recommandons que l'OMU NB collabore avec les radiodiffuseurs afin que les alertes publiques soient diffusées en direct lorsqu'il n'y a aucun employé en poste aux stations ou lorsque des vies sont en péril immédiat.
- 3.2. Nous recommandons que l'OMU NB et le BCE renouent des liens avec les grands diffuseurs afin de garantir qu'ils peuvent être mobilisés pour aider les responsables à informer et à conseiller la population lors des situations d'urgence.

4. Information publique

Observations

Le Nouveau-Brunswick jouit d'une réputation bien méritée d'excellence en matière d'information publique en cas d'urgence. Durant Arthur, les activités de communication étaient efficaces en général, mais tenaient en grande partie à une poignée d'agents des communications de ministères. Depuis longtemps, le gouvernement a du mal à avoir accès à des professionnels des communications lors de situations de crise et d'urgence. L'avènement des médias numériques ainsi que les attentes de la population à l'égard des médias sociaux sont un nouvel enjeu de taille pour tous les gouvernements.

De récents changements apportés à la gestion des ressources de communication du gouvernement provincial donnent la possibilité de réexaminer la meilleure façon de mobiliser et d'organiser les ressources de communication en situation de crise et d'urgence. En ce sens, il y aurait lieu pour le BCE et l'OMU NB de procéder à un examen des plans et des procédures d'urgence applicables.

Recommandations

- 4.1. Nous recommandons que le BCE et l'OMU NB révisent et mettent à jour le Plan provincial d'information publique en cas d'urgence pour que celui-ci tienne compte des rôles, de l'organisation et des capacités de la nouvelle structure de communication du gouvernement.
- 4.2. Nous recommandons que le BCE élabore une politique opérationnelle à l'appui pour voir à l'adoption d'une démarche uniforme pour répondre aux besoins de communication en situation de crise et d'urgence. Le document devrait comprendre notamment des listes d'urgence sur appel, des procédures d'activation, les dispositions en matière de dotation au départ et échelonnables, une coordination et des recommandations pangouvernementales sur l'orientation, la formation et les exercices.
- 4.3. Nous recommandons que le BCE et l'OMU NB se servent du prochain exercice d'urgence nucléaire hors site comme essai fonctionnel du Plan provincial d'information publique en cas d'urgence révisé (Plan de communication en cas d'urgence).

5. Services essentiels

Observations

Depuis 1999, les responsables de la gestion d'urgence et de la sécurité du Nouveau-Brunswick travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et les exploitants d'infrastructures essentielles. Dans l'environnement post-2001, ce travail a été officialisé sous la forme du Programme des infrastructures essentielles de la province, qui a été élaboré en partenariat avec le gouvernement du Canada et l'État du Maine. La conception, les méthodes et les outils du programme ont été mis en commun dans l'ensemble du pays comme modèle pour les autres provinces. Bref, le programme du Nouveau-Brunswick a pleinement fait ses preuves, et les mécanismes de communication de renseignements et de collaboration interorganismes sont bien établis et efficaces. Il s'agit d'un programme complet, car il comprend à la fois les organismes gouvernementaux qui assurent des services essentiels et les fournisseurs de services du secteur privé. On met l'accent sur les secteurs suivants : alimentation et distribution alimentaire; énergie; gouvernement; informatique et télécommunications; transport.

Durant Arthur, la Direction générale des initiatives en matière de sécurité du MSP a travaillé directement avec environ 30 partenaires en matière d'infrastructure essentielle pour évaluer les répercussions, échanger des renseignements, étayer les décisions et conseiller le gouvernement. Un grand nombre des personnes interrogées ont fait ressortir la coordination du gouvernement avec les fournisseurs de services essentiels comme un élément qui a très bien fonctionné et de la meilleure façon possible.

Il était manifeste que le fait d'assurer une coordination chaque jour avec des organismes comme Bell Aliant, le groupe d'entreprises Irving, Énergie Nouveau-Brunswick, Rogers, le Conseil canadien du commerce de détail, pour ne nommer que ceux-là, a contribué à améliorer la connaissance de la situation, à faire un meilleur usage des ressources disponibles et à prendre de meilleures décisions au sujet des priorités de rétablissement des services publics dans les régions touchées. En fait, les plans de priorités de rétablissement étaient adaptés sans cesse pour tenir compte des renseignements et des besoins qui ont été dévoilés grâce à ce processus. On a aussi transmis en conséquence les renseignements obtenus par ce processus avec les élus municipaux.

Pendant Arthur, de nombreuses municipalités et collectivités rurales ont aménagé des centres d'urgence communautaires pour répondre aux besoins de la population et servir de points de distribution d'eau et de glace. De nombreux centres d'urgence communautaires donnaient accès à des services du gouvernement et de bénévoles. Les centres municipaux étaient ouverts pour les citoyens des régions avoisinantes ainsi que la population locale. Les services offerts variaient d'une collectivité à l'autre, mais comprenaient entre autres des douches, de l'eau et de la glace ainsi que des moyens de communication mobiles et par ligne terrestre. De plus, ces centres formaient le point de départ des efforts locaux et ont énormément contribué au bien-

être global de la population, et on peut considérer comme une très bonne pratique le fait d'y avoir recours.

Certaines inquiétudes ont été soulevées quant à la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Une quantité limitée d'aliments se trouve sur les tablettes et dans les entrepôts, peut-être une réserve de cinq jours. Nous importons 90 % de notre nourriture, dont une bonne partie passe par de longues chaînes d'approvisionnement qui reposent sur des infrastructures de transport, le carburant et des installations locales. À leur honneur, les principales chaînes d'épicerie et les petits fournisseurs de moindre envergure ont donné la majeure partie de leurs stocks lorsqu'ils ont été privés d'électricité. Néanmoins, certaines régions n'avaient essentiellement aucune réserve alimentaire pendant plusieurs jours. On a fait remarquer qu'il serait avantageux pour les entreprises alimentaires et de distribution alimentaire de collaborer plus étroitement avec le Programme des infrastructures essentielles de la province.

Comme il a été mentionné plus haut, il arrive souvent que les plans et les procédures d'urgence ne soient pas tenus à jour. Les lacunes ressortent souvent lors d'exercices et à la suite d'analyses après action. Elles comprennent habituellement des faiblesses dans les documents, la formation et les exercices. Durant Arthur, on a remarqué que l'état de préparation et la pratique variaient beaucoup entre les organismes d'intervention des secteurs public et privé. Cela donne à penser que la norme à laquelle sont assujettis les programmes d'urgence est insuffisante.

Les exigences en matière de programmes ne sont que vaguement définies dans le *Règlement provincial 84-7* (s'applique uniquement aux organismes publics), mais il existe aussi une norme de référence canadienne, soit la norme Z1600 de la CSA, *Programmes de gestion des mesures d'urgence et de continuité des activités*. Cette norme est en place depuis plus de cinq ans et est une référence utile qui compte une communauté croissante de pratique. Dans le même ordre d'idées, la norme Z246 de la CSA, *Programmes de sécurité*, peut inspirer la conception de la politique et du programme provinciaux en matière de sécurité.

Il est évident qu'un programme d'infrastructures essentielles efficace est en place au Nouveau-Brunswick. Cela étant dit, le programme repose entièrement sur les bons offices de la Direction générale des initiatives en matière de sécurité et ses ententes et relations dans une large mesure non structurées avec un nombre limité de propriétaires-exploitants. On recommande que le gouvernement définisse des attentes plus claires et officialise les ententes pour garantir la continuité des *infrastructures essentielles vitales* et les *services essentiels de base* en situation d'urgence. Étant donné l'exploitation des ressources continues et prévues, l'expansion de notre secteur énergétique et un risque accru, il serait avisé d'envisager des options en vue de fournir une plus grande assurance concernant les infrastructures et les services essentiels. L'Australie a adopté une position semblable et a réussi à la mettre en œuvre au niveau des États (provinces).

Recommandations

- 5.1. Nous recommandons que les plans d'urgence municipaux et régionaux désignent des installations convenables qui serviront de centres d'urgence communautaires. Les plans devraient aussi exposer en détail les dispositions relatives à une source d'alimentation de secours et à des moyens de communication auxiliaires. Une aide financière du gouvernement à cette fin serait utile.
- 5.2. Nous recommandons que le programme des infrastructures essentielles s'assure de la participation du secteur de l'alimentation et de la distribution alimentaire dans le dossier de la résilience de la chaîne d'approvisionnement avec l'intention de resserrer la collaboration dans les situations d'urgence.
- 5.3. Nous recommandons que le MSP révise les exigences liées au plan de continuité des activités au sein du gouvernement et avec les propriétaires-exploitants d'infrastructures et de services essentiels. L'orientation en matière de programmes suivante s'applique :
 - *Le Règlement du Nouveau-Brunswick 84-7, Planification des mesures d'urgence pour assurer la permanence du Gouvernement du Nouveau-Brunswick.*
 - *La norme Z1600 de la CSA, Programmes de gestion des mesures d'urgence et de continuité des activités.*
 - *La norme Z246 de la CSA, Programmes de sécurité.*
- 5.4. Nous recommandons d'étudier la possibilité d'obliger les propriétaires-exploitants d'*infrastructures essentielles vitales* et de *services essentiels de base* à collaborer avec le gouvernement concernant leurs programmes d'urgence.

6. Conclusions

Si on remonte vingt ans en arrière, un événement semblable à Arthur aurait causé beaucoup moins d'inconvénients au commerce et à la population, mais aujourd'hui la société dépend beaucoup de la connectivité continue. Des vies et des moyens de subsistance reposent sur des renseignements et des applications en nuage. Nous n'avons pas d'argent comptant sur nous. Nous utilisons des téléphones intelligents pour gérer nos vies. La société d'aujourd'hui est beaucoup plus touchée par une perte de connectivité, comme c'est le cas pour notre économie et la confiance de la population.

De plus, Arthur est un événement de référence dans ce qui est désormais manifestement une période de risque accru de phénomènes météorologiques extrêmes du genre ayant des effets dévastateurs sur les infrastructures et les services essentiels ainsi que sur la vie et le gagne-pain des gens. Si Arthur s'était produit en hiver plutôt qu'en été, les effets, les conséquences et les problèmes de gestion auraient été encore plus désastreux et coûté beaucoup plus cher. Nous

devrions donc tenir compte de situations plus dangereuses qu'Arthur dans le cadre de la planification et de la conception des programmes d'urgence.

Dans la présente analyse, nous avons examiné de près les facteurs et les bonnes pratiques qui ont placé le Nouveau-Brunswick dans une bonne position pour réagir à l'événement de façon à miser sur ce qui a bien fonctionné et à cerner les possibilités d'améliorer notre état de préparation et nos capacités collectives pour les événements futurs. C'est pourquoi nos recommandations visent à mettre en évidence des occasions d'accroître la résilience communautaire tout en renforçant notre capacité collective à gérer les situations d'urgence.

L'aide et les conseils des nombreuses personnes qui ont contribué au présent rapport sont très appréciés.

Ernest MacGillivray

Le 17 février 2015